Le 13.12.2019,

AVIS A LA POPULATION

POUR MISE A DISPOSITION EN MAIRIE

DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISE

Commune de BOUZY LA FORET

Par arrêté 2018-21 en date du 30.05.2018 complété par l'arrêté 2019-11 en date du 26.04.2019, le maire a décidé de prescrire la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme applicable sur son territoire, pour les raisons suivantes :

- Modifier règlement sur l'aspect extérieur des annexes.
- Modifier les limites de la zone AU.

Le dossier correspondant sera mis à la disposition de la population à la mairie 18 rue de la Mairie 45460 BOUZY LA FORET, du mardi 7 janvier 2020 au jeudi 6 février 2020, du lundi au samedi de 9 à 12 h et le vendredi de 15 à 18h.

Pendant cette période, un registre sera laissé en mairie afin que le public puisse y formuler ses observations.

Le Maire,

MAIRIE de BOUZY-LA-FORET

Florence BONDUEL

Mairie, 18 rue de la Mairie 45460 BOUZY LA FORET
02.38.58.36.89 / commune.bouzy@orange.fr / bouzylaforet.fr